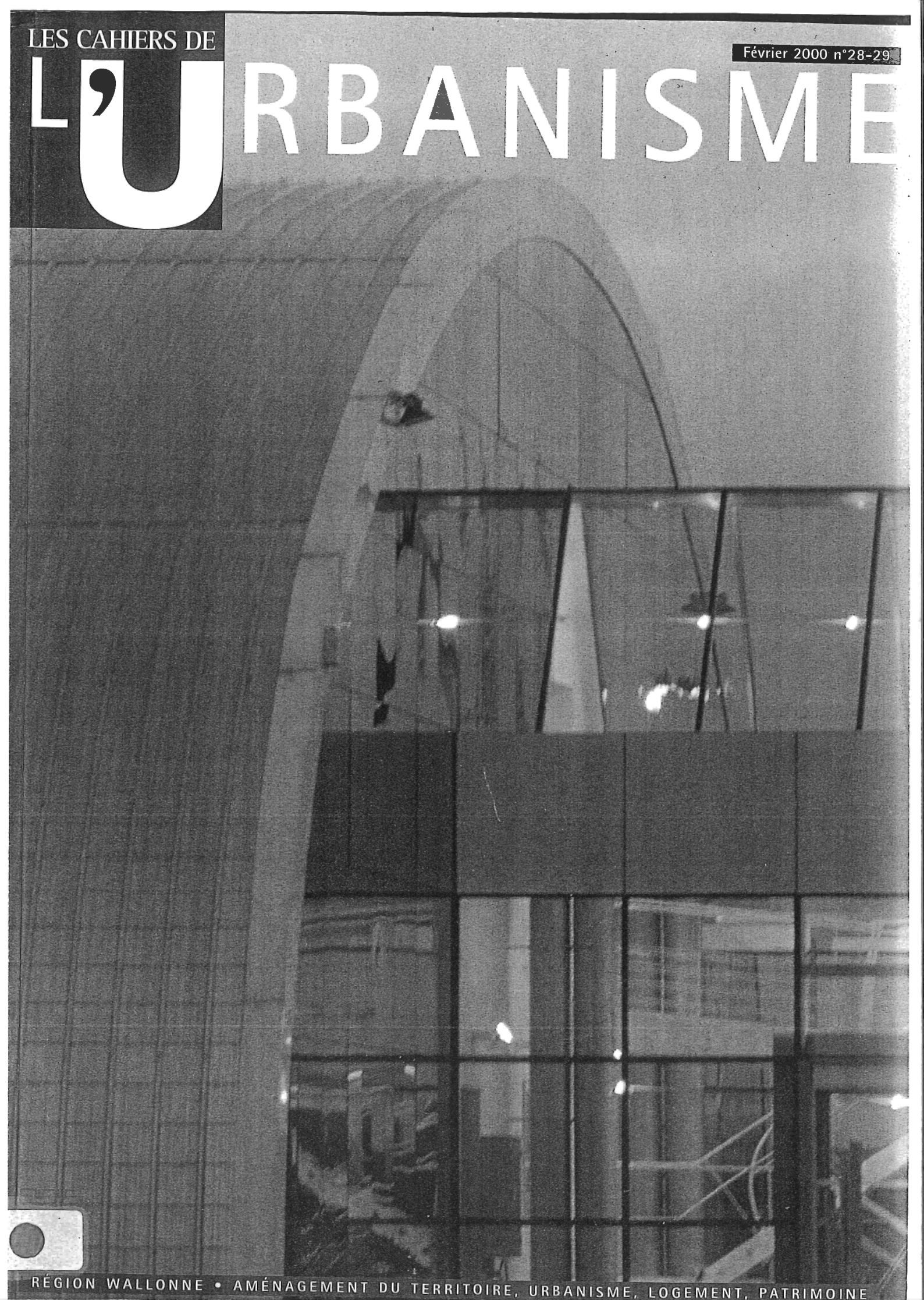


LES CAHIERS DE

L'U

RBANISME

Février 2000 n°28-29



AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Pierre FRANKIGNOULLE

Chercheur au laboratoire d'Anthropologie
de la Communication, Université de Liège
Responsable de l'Asbl Homme et Ville, Liège



Sart Tilman,
amphithéâtre de l'Europe.
Architectes Bureau d'études
Dethier et Associés, 1996.

© Photo Françoise Denoël, 1996.

Fondée en 1817, l'Université de Liège s'installe sur l'emplacement d'un ancien couvent de Jésuites dont elle réutilise une grande partie des locaux, notamment l'aile de 1717 qui existe toujours aujourd'hui (perpendiculaire au bâtiment central, c'est l'aile qui abrite la Salle de l'Horloge, classée). La Salle académique est construite en 1821, précisément à la place de l'église, et en récupérant une partie de ses matériaux. Comme dans d'autres secteurs (pensons à l'industrie), les locaux religieux sont souvent réutilisés à de nouveaux usages, le poids des exigences fonctionnelles n'étant pas encore trop fort : les Italiens utilisent le terme imagé de "contenieri".

A partir des années 1875, la perception de l'inadéquation des locaux à un bon accomplissement des missions d'enseignement et de recherche commence à être plus vive : d'une part, une loi de mai 1876 a ouvert davantage le recrutement de l'Université et d'autre part, la nécessité d'un enseignement basé sur les exercices pratiques se fait plus forte, sous l'in-

fluence du mouvement scientifique en Allemagne.

C'est l'institution universitaire elle-même qui prend les devants en créant, en 1874, une *Commission des locaux universitaires*, qui est, c'est symptomatique, composée de dix représentants des deux Facultés "montantes" : Sciences et Médecine. Ayant écarté elle-même l'hypothèse d'une "université nouvelle" à construire sur un autre site (et alors qu'elle juge cette solution "idéale"), la Commission prive en quelque sorte l'ensemble du corps universitaire liégeois de se mobiliser pour cette cause, qui ne sera plus vraiment mise en avant au cours de la fin du XIX^e siècle. Au contraire, cette Commission préconise une meilleure appropriation du site d'origine.

Jusque en 1931, les travaux d'installation et d'entretien des locaux universitaires sont à la charge des villes qui accueillent ces institutions mais, dès les années 1880, le poids budgétaire des nouvelles constructions s'avère trop élevé pour les

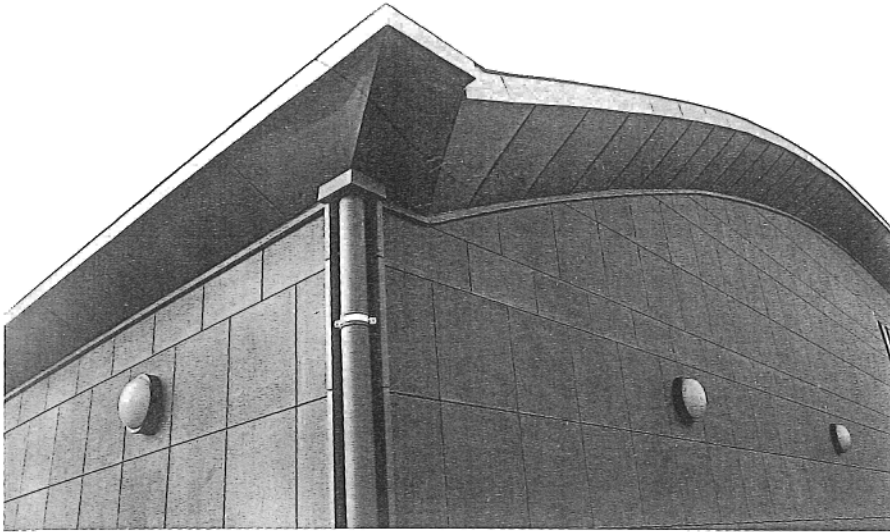


Le Sart Tilman.

© Photo Françoise Denoël, 1970.

Le Sart Tilman et Louvain-la-Neuve : campus et ville nouvelle





Durant tout le XIX^e siècle, l'Université n'a pas vraiment été en mesure - mais l'a-t-elle cherché ? - de maîtriser son destin urbain.

finances communales. L'autorité nationale intervient alors par voie de subsides exceptionnels, dont celui de 1879, qui profitera aux universités de Liège et de Gand et qui les munira de monuments fonctionnellement (nous accolons les deux termes à dessein) adaptés pour plus d'un demi-siècle.

Vers 1880, les projets des autorités communales prévoient d'installer plusieurs Instituts dans le Jardin botanique selon la formule à l'allemande des "pavillons isolés". Le site a été acquis et aménagé vers 1840 avec la double destination de jardin botanique universitaire et de jardin d'agrément. Ces projets se heurtent à la vive opposition d'un lobby de notables ayant élu domicile dans ce nouveau quartier qui s'est fortement développé, depuis ces années 1840, selon les principes et ordonnancements d'un "urbanisme bourgeois". Il faut noter ici le paradoxe : c'est cette même bourgeoisie qui promeut et porte les idéaux de la science et qui, en même temps, refuse l'implantation de bâtiments universitaires dans son proche voisinage. Il y a là une série d'arguments avancés par les opposants, notamment la crainte de voir le site pollué ou que la quiétude résidentielle soit perturbée. En fait, plus prosaïquement, les propriétaires de ce quartier craignent une moins-value sur les immeubles. N'oublions pas que le XIX^e siècle urbain fut aussi celui d'une intense spéculation foncière.

Finalement, la solution qui a prévalu (on ne peut pas vraiment parler de choix) conduira à une configuration spatiale

un peu particulière : la dissémination par groupes et/ou par îlots (Van Beneden-Pitteurs-Delcour et Bavière) et une occasion aura ainsi été ratée : celle de créer, en Outremeuse, un vrai quartier universitaire dense. Cette occasion manquée s'explique par les décalages chronologiques dans les décisions et aussi, on l'a dit, parce que l'institution universitaire n'a pas elle-même mobilisé toute son énergie à porter un projet de cette nature. Si cette solution d'un quartier universitaire central en Outremeuse avait été retenue vers les années 1880, et que d'importantes surfaces avaient été réservées à l'expansion universitaire, peut-on affirmer que le choix du Sart Tilman, vers 1960, se serait imposé avec autant de force et d'évidence ?

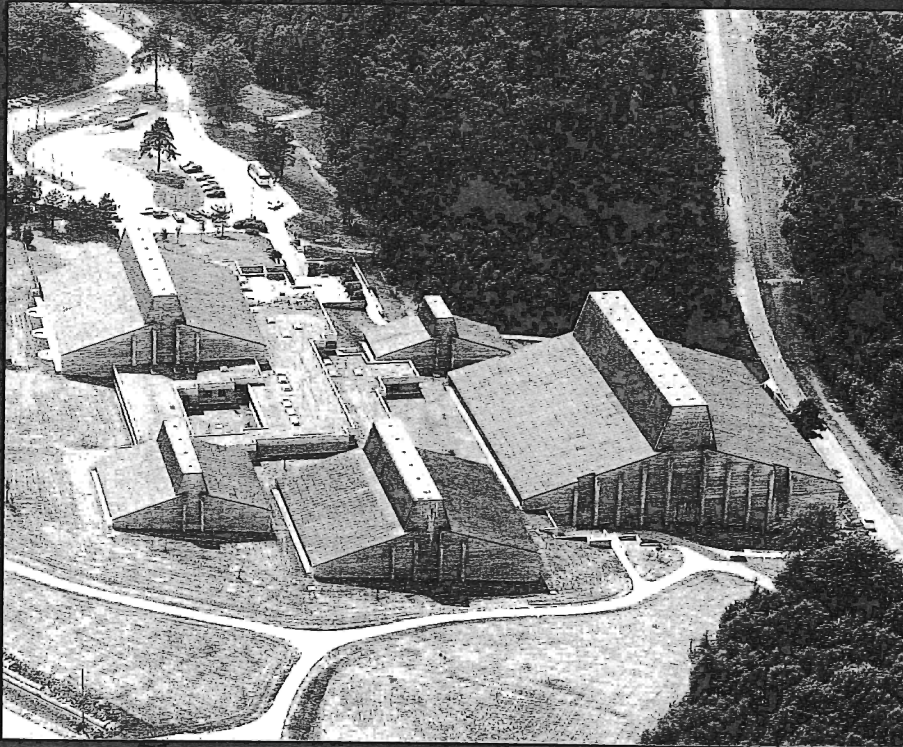
Dans les années 1930, le fait important à signaler est l'installation d'une série d'instituts sur le site du Val Benoît. Ce site contient les exemples les plus représentatifs à Liège du fonctionnalisme architectural des années 1930, en particulier l'Institut de Génie civil (Architecte MOUTSCHEN), l'Institut de Chimie de la rue Stévert (Architecte PUTERS) et la centrale thermique (Architecte DUESBERG)¹.

Du point de vue urbanistique, cette implantation au Val-Benoît atteste que depuis la révolution industrielle et l'urbanisation accélérée qui lui est associée, le ville a "éclaté" et que les meilleures opportunités foncières doivent être cherchées, désormais, dans les zones péri-centrales. C'est aussi dans les années 1930 que s'amorcent les premières réflexions quant à l'urbanisation du Sart Tilman².

Si nous avons consacré autant de place au XIX^e siècle et aux années 1930, c'est que ces tranches chronologiques nous paraissent importantes pour expliquer le *modus operandi* des opérations ultérieures : nous pouvons émettre l'hypothèse que les leçons qui sont contenues dans près d'un siècle et demi de relations entre l'Université et les autres partenaires, dont la Ville, auront été intériorisées par les acteurs-auteurs du Sart Tilman et que, même si ce passé assez proche n'a pas fonctionné comme une référence explicite, (était-ce alors politiquement incorrect?) il alimentera le mémoire collective de l'institution universitaire. Et ceci peut expliquer, au moins en partie, la manière dont a été conduite l'urbanisation du Sart Tilman.

Ainsi, par exemple, de la maîtrise d'ouvrage. Durant tout le XIX^e siècle, l'Université n'a pas vraiment été en mesure - mais l'a-t-elle cherché ? - de maîtriser son destin urbain. Ballottée entre des décisions communales et nationales, en proie à des divisions internes, elle suivra la croissance urbaine plus qu'elle ne l'accompagnera. Elle utilisera (et valorisera par ses "sanctuaires de la Science") un cadre urbain en plein renouveau, mais ne sera même pas en mesure de réfléchir à la création d'un quartier universitaire. Une des premiers "combats" que livrera le Recteur DUBUISSON sera d'arracher la maîtrise d'ouvrage en 1960, décision capitale, car c'est l'Université elle-même qui va piloter cette oeuvre originale d'urbanisation.

Lorsqu'elle décide, en 1959, de transférer ses installations au Sart Tilman,



▲
Sart Tilman,
Institut d'Education Physique.
Architecte Charles Vandenhove, 1967.

Les toitures des cinq bâtiments principaux, semblables à des excroissances sortant de terre, rythment harmonieusement la dénivellation du terrain.

© Aeronews.
Photo J. Laurent, 1971.

l'Université cherche à résoudre un problème que rencontrent les universités du monde occidental depuis la Seconde Guerre mondiale : historiquement nées dans la ville, sinon de la ville, en proie à l'explosion des effectifs étudiants, elles se heurtent à un problème d'extension spatiale. À Liège, comme dans d'autres villes qui ne sont pas "étouffées" par la fonction universitaire, les meilleures opportunités d'extension ne se situent plus, comme dans les années 1930, dans les zones péri-centrales, mais, presque mécaniquement, dans les secteurs péri-urbains. C'est donc le choix d'"ex-urbanisation" qui prévaut, à la manière des campus américains. Cette comparaison avec les universités américaines est pertinente dans le choix de localisation plus que dans la typologie des installations³; par ailleurs, signalons que les autorités académiques liégeoises bannissent l'emploi du terme "campus" pour lui préférer celui de "domaine". En même temps, la pratique urbaine officielle, inspirée de la Chartes d'Athènes,

prescrit l'éclatement des fonctions. (hospitalières, industrielles, commerciales).

Le choix du Sart Tilman, en 1959, semble en fait être le résultat d'une heureuse "convergence de préoccupations": une université en quête d'espace; des pouvoirs publics qui songent depuis le début du siècle à garantir une vocation publique à ce massif forestier, véritable "poumon" de l'agglomération industrielle; des promoteurs privés, propriétaires du site, qui sont bien conscients qu'il leur sera difficile, sinon interdit, de réaliser un vaste lotissement privé et qui, en vendant des terrains aux pouvoirs publics réalisent quand même un capital foncier et présument qu'ils pourront bénéficier de la plus-value sur les parcelles attenantes suite à l'essor du campus et du parc scientifique. Et soulignons dans la rôle d'un catalyseur, l'action volontariste et opiniâtre du Recteur Marcel DUBUISSON qui a pu œuvrer sur un terme assez long : 1953 -1971.

L'implantation est basée sur un schéma régulateur, en forme de fer à cheval autour de la vallée du Blanc Gravier, qui demeure le "coeur inviolé" du domaine. Elle a été coordonnée, de 1965 à 1985, par l'architecte Claude Strebelle, que Dubuisson est allé chercher à Elisabethville. Et depuis 1985, il a été remplacé par le Professeur Jean ENGLEBERT. Tout en respectant cette trame, les auteurs des bâtiments se sont livrés à la création d'objets architecturaux qui réalisent avec beaucoup de maîtrise l'intégration à la Nature, au point que le domaine peut être vu comme un catalogue des principales tendances de la scène architecturale belge de l'après-guerre.

Au fonctionnalisme maîtrisé des premières années (Botanique, Architecte Roger BASTIN 1967, Physique, Pierre HUMBLET, 1967, Magasin à livre, Ch. VANDENHOVE, 1965, etc.) succède une version plus "villageoise" ou plus "urbaine" très bien concrétisée par les

bâtiments de la Faculté de Droit (Architectes Daniel BODEN, André JACQMAIN, Claude STREBELLE, 1982). Un des architectes importants, ayant œuvré sur les deux sites, n'hésite d'ailleurs pas à déclarer : "Le Droit, c'est Louvain-la-Neuve qui entre au Sart Tilman".

Parmi les derniers bâtiments, certains semblent vouloir s'inscrire dans l'esprit des pionniers (notamment les Amphithéâtres de l'Europe de D. DETHIER et Associés, 1996), alors que l'implantation du bâtiment Tri-facultaire (Architecte R. GREISCH, 1994) plus que son aspect architectural, a provoqué de nombreuses polémiques.

Depuis 1972, les pouvoirs publics sont devenus propriétaires d'une superficie bien supérieure (2000 hectares) à celle occupée par l'Université (700 hectares), décision capitale car elle permet de garantir l'intégrité du tout le massif.

De nombreuses infrastructures sportives et de loisirs concrétisent un souci d'ouverture au public non-universitaire qui, dans le chef des autorités de l'U. Lg, est, depuis le début, le gage de ne pas être taxé d'avoir voulu créer un "parc pour les élites". Pareillement, le Centre Hospitalier Universitaire (Architecte Ch. VANDENHOVE), malheureusement flanqué de calamiteux parkings, a permis que le domaine soit de plus en plus fréquenté par des non-universitaires. Mais les contacts existent-ils vraiment entre les différents utilisateurs (sportifs, promeneurs, étudiants, personnels) et les frontières invisibles ne sont-elles pas plus fortes que la volonté d'ouverture ?

Dans une volonté d'intégration des œuvres d'art, un Musée en Plein Air réunit les principales tendances contemporaines des arts plastiques.

En 1989, une décision capitale a été prise par le Recteur A. Bodson : celle de maintenir un ancrage urbain significatif, qui est important en termes d'activités et de services (Rectorat, Faculté de Philosophie et Lettres, Administration), mais qui concrétise aussi, symboliquement, le choix de l'institution de rester au cœur de la ville qui l'a vue naître. On songe

ici au poids de l'histoire : c'est justement parce qu'elle a construit vers 1880-1890 des monuments urbains fonctionnellement adaptés (et adaptables) qu'elle a pu, plus d'un siècle plus tard maintenir une visibilité et une présence dans l'hyper-centre liégeois.

Pendant ce temps, le transfert vers le Sart Tilman d'autres facultés et services continue (Mathématiques, Sciences appliquées) et l'enjeu majeur est et sera sans doute de parvenir à faire respecter le l'esprit, le souffle, l'équilibre qu'était arrivé à introduire Claude STREBELLE. A ce propos, il faudra être particulièrement attentif à l'évolution du projet de "liaison village" (un peu pompeusement baptisée "Croisée du Clerbois") : rappelons que Strebelle concevait cette liaison partant de l'Université vers le hameau alors qu'on fait l'inverse; et que les opérateurs étant des promoteurs privés et qu'il ont conçu la liaison en deux phases, rien ne garantit qu'un jour, l'Université sera effectivement reliée à la rue du Sart Tilman par ce bras urbain si, d'aventure, la première phase n'est pas un succès.

LOUVAIN-LA-NEUVE, LES VALEURS DE L'URBANITÉ EUROPÉENNE

Louvain-la-Neuve est née d'un contexte politique plus dramatique : le "Walen buiten" de 1968, qui a provoqué la chute d'un gouvernement.

Mais la conception est aussi radicalement différente de celle de Liège, et pour l'expliquer, il faut garder à l'esprit la chronologie, plus celle des prises de décision que celle des réalisations : commence alors, après 1968, à émerger une autre réflexion sur la ville qui remet en cause le fonctionnalisme, idéologie dont le Sart Tilman est encore imprégné, même si c'est un fonctionnalisme mature, et très maîtrisé dans son expression architecturale.

L'Université de Louvain est aussi une institution qui continue à exalter son passé : ce dernier est caractérisé par l'osmose entre la ville et l'université, résul-

(...) les auteurs des bâtiments se sont livrés à la création d'objets architecturaux qui réalisent avec beaucoup de maîtrise l'intégration à la Nature...

▼
Campus de Louvain-la-Neuve,
bibliothèque des Sciences.
Photo G. Focant, © MRW.



tat d'une cohabitation de plusieurs siècles et se situe dans la lignée des exemples prestigieux de Oxford et Cambridge, de Bologne etc.

C'est ainsi qu'émerge - après le rejet de la formule de la mégastructure universitaire imaginée par l'urbaniste américain V. Gruen- l'idée de créer une ville qui reproduit les valeurs de la ville européenne alors en voie de réhabilitation. C'est la première création de toutes pièces d'une ville nouvelle en Belgique depuis la création de Charleroi en 1666.

Les principales orientations retenues pour y arriver sont :

- On rejette la formule campus, c'est ici sans doute que l'exemple légèrement antérieur du Sart Tilman a servi de contre-exemple⁴.



Louvain-la-Neuve, vue aérienne.

Photo Aero Survey, 1981.

Coll. Centre d'Histoire de l'Université de Louvain.

- On crée une ville dense mais en évitant la construction en hauteur (il y a une majorité de maisons individuelles et de petits collectifs).

- La ville respecte le site.

- Il s'agit d'une ville universitaire mais où cette fonction, harmonieusement répartie dans le tissu urbain, n'étouffe pas les autres fonctions urbaines.

- On cherche à recréer les valeurs de l'urbanité européenne, par les matériaux utilisés (brique et ardoises) et par l'organisation des voiries qui privilégie la marche à pied.

La planification de la ville nouvelle a été confiée au professeur Raymond Lemaire, assisté de J.-P. BLONDEL et de P. LACOSTE. Il faut aussi souligner le rôle de Michel WOITRIN, Administrateur-Général de l'U.C.L., rôle qui pourrait être comparé à celui du Recteur DUBUISSON à Liège. Fait révélateur qu'on ne retrouve pas au Sart Tilman : des sociologues (Jean RÉMY, Liliane VOYÉ) ont été dès le début associés à ce travail, preuve s'il

en est que l'on souhaite créer un milieu urbain.

Même si tous les objectifs n'ont pas été atteints (notamment en termes de taille et de diversité d'activités), les observateurs insistent sur la réussite de l'opération et un auteur français a même baptisé Louvain-la-Neuve de "nouvelle Oxford"⁵.

On remarquera que sur un territoire relativement restreint, celui de la Wallonie et de Bruxelles, nous trouvons un échantillonnage des différentes situations d'urbanisme universitaire : le "campus" à Liège (mais avec une inflexion majeure : le maintien d'activités au centre de la ville), la ville nouvelle à Louvain-la-Neuve, des implantations centrales et péri-centrales à Mons, la volonté d'investir un centre urbain à Namur (FUND) et, à Bruxelles, une solution plus hybride de dissémination des campus qui ont, dans certains cas, (dont celui du site Solbosch), été rejoints par l'urbanisation⁶. ■



BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEN Hubert-Guillaume, *Le Jardin Botanique de Liège. Instituts universitaires. Réponse au rapport de M. l'architecte Noppius à Mr l'Administrateur de l'Université par M. Blonden, Ingénieur*, Liège, H. Vaillant-Carmanne, 1881.
- BODSON Edith, FRANKIGNOULLE Pierre, *Le campus universitaire comme espace public : des représentations aux pratiques*, in *Etudes de Communication*, Bulletin du Certec, Espaces publics de la vie ordinaire, Université de Lille 3, 2e trimestre 1996, pp. 61-88.
- COMITE DU JARDIN BOTANIQUE, *Instituts universitaires. Lettre adressée à MM. les membres du Collège des Bourgmestre et Echevins de la ville de Liège*, Liège, Léon de Thier, 1881.
- DEMOULIN Robert, *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1936 à 1966*, Liège, Rectorat de l'Université, 1967.
- D'HAENENS Albert (dir.) *L'Université catholique de Louvain. Vie et mémoire d'une institution*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1992.
- DE SMET Fabienne, *De l'imaginaire architectural à ses usages : le cas du Sart Tilman*, Mémoire présenté en vue de l'obtention du titre de licenciée en Arts et Sciences de la Communication, Université de Liège, Année académique 1993-1994.
- DUBUISSON Marcel, *Mémoires*, Liège, Vaillant-Carmanne.
- DUCHENE Didier, *L'équilibre fragile du Sart Tilman (interview de Pierre Frankignoulle)* in *Le Matin*, 14 Août 1998, p.9.
- FRANKIGNOULLE Pierre, *Le transfert de l'Université de Liège au Sart-Tilman. Aperçu historique*, in *Les Carnets du patrimoine*, n° 16, Ministère de la Région wallonne, D.G.A.T.L.P., 1996, pp. 4-5.
- FRANKIGNOULLE Pierre, *Espace et Mémoire*, in *Le Magazine de l'Université de Liège*, automne 1995, p. 13.
- GERIN Paul, *Liber Memorialis 1967-1992*, Liège, Université de Liège, 1993.
- HALKIN Léon et HARSIN Paul, *Liber Memorialis. L'Université de Liège de 1867 à 1935*, 3 tomes, Liège, Rectorat de l'Université, 1936.
- LE ROY Alphonse, *Liber Memorialis*, Liège, 1869.
- MERLIN Pierre, *L'urbanisme universitaire à l'étranger et en France*, Paris, Presses de l'école nationale des Ponts et Chaussées, 1995.
- MORREN E., *Le Jardin Botanique de l'Université de Liège. Réponse au rapport de M. l'Administrateur-inspecteur au Conseil communal de Liège*, Liège, Léon de Thier, 1881.
- *Nouvelles urbanités*, Exposition organisée par l'asbl Art & Fact et la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne, Musée de Louvain-la-Neuve, 17/10 au 28/11/1999.
- *Pétition adressée à MM. les Membres du Collège des Bourgmestre et Echevins et du Conseil Communal de la Ville de Liège contre l'installation des instituts pharmaceutiques au Jardin botanique*, Liège, Imprimerie de H. Vaillant-Carmanne, 1881.
- REMY Jean, LECHAT Jean-Marie, *Université et projet de ville : le cas de Louvain-la-Neuve* in *Espace et Sociétés, Villes et Universités*, n° 80-81, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 215-243.
- *Ville, Architecture, Université. Réalisations du schéma Université 2000*, Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, Paris, Diffusion Le Moniteur, 1998.
- WINKIN Yves, DESMET Fabienne, DURANT Pascal, *De l'Utopie au non-lieu. Genèse d'un campus : le "Domaine universitaire" du Sart Tilman* in *Espace et Sociétés, Villes et Universités*, n° 80-81, Paris, L'Harmattan, 1996, pp. 161-185.
- WOITRIN Michel, *Louvain-La-Neuve, Louvain-en-Woluwe. Le grand dessein*, Paris-Gembloux, Duculot, 1987.

Notes

- ¹ Nous formons le vœu que ces qualités patrimoniales soient prises en compte dans les prochaines années.
- ² Avec l'urbaniste français H. Prost, avec H. De Man, l'urbaniste L. Van der Swaelmen et R. Jadot, alors Bourgmestre d'Angleur, voir *Bâtir*, n°83, octobre 1939.
- ³ Signalons que M. Dubuisson avait représenté l'Université de Liège au tricentenaire de l'Université de Harvard en 1936 et qu'il en était revenu impressionné par l'esprit de corps de cette institution.
- ⁴ Certains passages du livre-mémoire de Michel Woitrin sont très clairs : "Le texte (...) omet la référence au Sart Tilman, par déférence pour nos collègues de Liège. Maintenant qu'on sait combien nos projets étaient différents, il semble inutile de celer le fait que nous avons retenu le

type assez "campus" du Sart Tilman comme un exemple à ne pas suivre" in WOITRIN M., *Louvain-la-Neuve, Louvain-en-Woluwe, le grand dessein*, Duculot, Paris-Gembloux, 1987, page 159.

⁵ GENESTIER Ph., *L'université et la cité*, in *Espaces et Sociétés, Villes et Universités*, n°80-81, Paris, L'harmattan, 1996, pp. 21-45. On remarquera que si Louvain-la-Neuve est très présente dans la littérature spécialisée, le Sart Tilman est en revanche très peu cité.

⁶ Cet article s'inscrit dans le cadre d'une recherche menée depuis 1995 au Laboratoire d'Anthropologie de la Communication (LAC) de l'Université de Liège, sous la direction du Professeur Yves WINKIN, pour le compte du Fond de la Recherche Fondamentale Collective (FRFC), intitulée "Approche socio-historique et anthropologique des campus universitaires en Belgique francophone".